Parmi les grands péchés figure le fait qu'un homme insulte ses parents. - On a dit : Un homme peut-il insulter ses parents ? - Il répondit : Oui ! Il insulte le père d'un homme qui à son tour insulte le sien ; et il insulte la mère d'un autre qui en réponse insulte la sienne.

ʿAbdullah ibn ʿAmr ibn Al-ʿÂṣ (qu'Allah l'agrée, lui et son père) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a dit : « Parmi les grands péchés figure le fait qu'un homme insulte ses parents. - On a dit : Un homme peut-il insulter ses parents ? - Il répondit : Oui ! Il insulte le père d'un homme qui à son tour insulte le sien ; et il insulte la mère d'un autre qui en réponse insulte la sienne. »

[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce hadith est une preuve de l'importance des droits parentaux et que le fait de porter préjudice aux parents ou de les insulter fait partie des grands péchés. Et si le fait d'être la cause de leur insulte et leur malédiction est considéré comme un grand péché, alors les maudire directement est encore plus laid. Ainsi, après que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) ait informé que le fait d'insulter les parents était l'un des péchés majeurs, les Compagnons présents s'étonnèrent de cela, car ils ne pouvaient concevoir que quelqu'un pût insulter directement ses parents. Alors, il les informa que ceci pouvait arriver en empruntant une voie de cause à effet : lorsque l'individu insulte le père ou la mère d'un autre qui en réponse insulte son père et sa mère à lui.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/5373